Préfecture de ALPES-MARITIMES

ARS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - Délégation Départementale 06

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 21 octobre 2026

MAIRIE DE THIERY
Mairie

06710 THIERY

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses efffectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

RÉGIE EAUX ALPES D'AZUR MERCANTOUR

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00268959	
Unité de gestion		2301	RÉGIE EAUX ALPES D'AZUR MERCANTOUR
Installation	UDI	000153	THIERY VILLAGE
Point de surveillance	P	0000000232	RESEAU THIERY VILLAGE
Localisation exacte			fontaine de l'auberge
Commune			THIERY

Prélevé le : mardi 13 octobre 2026 à 09h13
par : PRELEVEUR CARSO LAURENT CIANI
Type visite : AA

Mesures de terrain

	Résultats		limites de qualité inf.	limites de qualité sup.	Références de qualité inf.	Références de qualité sup.
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJ				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJ				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	15,1	°C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,7	unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	453	µS/cm			200,00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	<0,03	mg(Cl2)/L				
Chlore total	<0,03	mg(Cl2)/L				

Commentaires de terrain :

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : A Code SISE de l'analyse : 00268968 Référence laboratoire : LSE2610-18483

	résultats		limites de qualité inf.	limites de qualité sup.	références de qualité inf.	références de qualité sup.
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

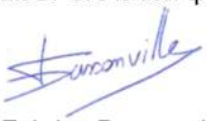
Type de l'analyse : A Code SISE de l'analyse : 00268968 Référence laboratoire : LSE2610-18483

	résultats		limites de qualité		références de qualité	
			inf.	sup.	inf.	sup.
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Turbidité néphélométrique NFU	0,1	NFU				2,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,88	unité pH			6,50	9,00
Titre alcalimétrique complet	27,85	°f				
Titre hydrotimétrique	23,70	°f				
MINERALISATION						
Chlorures	1,70	mg/L				250,00
Sulfates	6,30	mg/L				250,00
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	0,57	mg(C)/L				2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,01	mg/L				0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,02	mg/L		1,00		
Nitrates (en NO3)	0,90	mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,01	mg/L		0,50		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00268959)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général et par délégation,
le responsable DPGRAS des Alpes maritimes



Fabrice Dassonville

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).